



MAIRIE

SAINT-CLÉMENT-DES –BALEINES

17590

Tél. : 05.46.29.42.02

Mail : mairie@saintclementdesbaleines.fr

Fiche d'inscription Marché 2024 – Saint Clément des Baleines

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

C.P :

Ville :

Tél :

Email :

N° Siren (14 chiffres) :

Produits vendus : (joindre photos).....

Cocher les jours de présence souhaités :

Du 1^{er} février aux vacances de Pâques – 8h00-13h00 (pas de marché en janvier)

Du 1 ^{er} février aux vacances de Pâques – 8h00-13h00 (pas de marché en janvier)		
MARDI	JEUDI	SAMEDI

Vacances de Pâques – 8h00-13h00

Vacances de Pâques – 8h00-13h00						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE

Après les vacances de Pâques jusqu'au 30 juin

Après les vacances de Pâques jusqu'au 30 juin				
MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI

Du 1^{er} juillet au 15 septembre – 7h30-13h30

Du 1 ^{er} juillet au 15 septembre – 7h30-13h30						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE

Du 16 septembre au vacances de la Toussaint 8h00-13h00

Du 16 septembre au vacances de la Toussaint 8h00-13h00		
MARDI	JEUDI	SAMEDI

Vacances de la Toussaint – 8h00-13h00

Vacances de la Toussaint – 8h00-13h00						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE

Après les vacances de la Toussaint jusqu'à Noël – 8h00-13h00		
MARDI	JEUDI	SAMEDI

Vacances de Noël - 8h00-13h00						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE

Nombre de mètre Linéaire (2.10 €/jour) : ml

Electricité nécessaire (3 €/jour) : OUI NON

(Si oui, pensez à vous équiper d'une prise électrique aux normes européennes)

CHOIX DU TARIF APPLIQUE :

Tarif au mètre linéaire et par jour de présence = 2.10 €

* Tarif du contrat annuel pour 3 mètres linéaires maximum = 1 000.00 €
(* Réserve aux commerçants présents toute l'année)

* Mètre linéaire supplémentaire au-delà de 3 ml = 100 €
(* Réserve aux commerçants présents toute l'année)

Je souhaite affilier au prélèvement automatique pour le paiement des factures

(mandat de prélèvement à compléter et joindre un RIB) : OUI NON

Je souhaite recevoir ma facture par mail : OUI NON

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE :

- **Extrait K-bis de l'inscription au Registre :**
 - du Commerce et des Sociétés
 - de la Chambre des Métiers
 - de la MSA (exploitants agricoles, ostréicoles ou pêcheurs)
- **Copie de la pièce d'identité**
- **Copie de la carte de commerçant non sédentaire à jour**
- **Attestation de responsabilité civile professionnelle à jour**
- **Courrier à retourner avant fin février/début mars 2024 :**

Par mail : secretariat@saintclementdesbaleines.fr **Par courrier :** Mairie - Commission Marché - 41 rue de la Mairie 17590 Saint-Clément-des-Baleines

Fait à..... Le.....

Signature :

IMPORTANT : L'attribution ne sera effective qu'à réception des documents obligatoires demandés. Cette demande ne vaut pas acceptation et sera soumise à l'avis de la commission communale du marché.